

### 4.3. Séance d'information „s'informer avant de signer un contrat de partenariat commercial"

Le SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie et la Commission d'arbitrage organisent une matinée d'information dont le thème sera "**S'informer avant de signer un contrat de partenariat commercial: que dit la loi ?**".

Après 10 ans d'application de la loi du 19 décembre 2005 en matière d'information précontractuelle dans le cadre d'accords de partenariat commercial, cette matinée est organisée avec la participation d'experts et de praticiens afin de dresser un bilan et de dégager les perspectives.

- Quelles sont les modifications légales récemment entrées en vigueur?
- Quel rôle exerce la Commission d'arbitrage et quelle est la portée de ses avis?
- Que tirer de l'expérience française depuis 25 ans?
- Quels est l'avis des partenaires commerciaux?

#### Agenda

9h20	<b>Mot de bienvenue</b> par Jean-Marc Delporte, président du SPF Economie
9h30	<b>Les avis de la Commission d'arbitrage</b> (thèmes et impact) Examen des modifications de la loi du 19 décembre 2005 lors de son insertion dans le Code de droit économique par Pierre Demolin, président de la Commission d'arbitrage
10h15	<b>L'expérience française</b> Quels sont les effets de la loi Doubin réglementant l'information précontractuelle (article L 330-3, Code de commerce français) par Guy Gras, vice-président de la Fédération française de la franchise, en charge des affaires juridiques et déontologiques - directeur juridique et affaires réglementaires Yves Rocher
11h00	<b>PANEL : L'avis des praticiens de la loi - Quels sont ses avantages ? Quels sont ses défauts ?</b> Modérateur : Carmen Verdonck, modérateur (avocate et membre de la Commission d'arbitrage) Participants : Annick Vanoverstraeten, CEO Lunch Garden Yves Delaye, directeur réseau Deli Traiteur Jean-Pierre Jaucot, gérant, Quick, président du groupement belge des franchisés Quick M. Yves Noirfalisse, gérant Carrefour Market et président d'Apsia (Association professionnelle du libre service indépendant en alimentation) Patrick Piret, conseiller juridique Federauto Milo Vanhove, membre du conseil de Buurtsuper.be et propriétaire d'AD Geetbets
12h00	<b>Questions et réponses</b>
12h20	<b>Conclusion</b> par Séverine Waterbley, directrice générale, Direction générale de la Réglementation économique, SPF Economie
12h30	<b>Lunch</b>

Monsieur Jean-Marc Delporte, Président du SPF Economie et Monsieur Pierre Demolin, Président de la Commission d'arbitrage ont l'honneur de vous inviter à cet événement qui se déroulera le **8 juin 2015 de 9h20 à 12h30**.

**Lieu:**

SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie City Atrium - Salle IB03  
Rue du Progrès 50  
1210 Bruxelles

**Langue :**

Ce séminaire se déroulera en français et en néerlandais. Pas de traduction simultanée.

La participation à cette matinée d'information est gratuite. En cliquant sur le lien ci-dessous vous accéderez à toutes les explications pratiques relatives à cet événement ainsi qu'aux modalités d'inscription:

[http://economie.fgov.be/fr/modules/activity/activite\\_1/20150608\\_partenariat\\_commercial.jsp](http://economie.fgov.be/fr/modules/activity/activite_1/20150608_partenariat_commercial.jsp)